



SOUS-PREFECTURE
21 MARS 2018
63170 MONTREUIL-SUR-MER

Commission Locale de l'Eau de la Canche

Séance plénière du 29 janvier 2018

Délibérations

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la Canche

Réunion du 29 Janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf Janvier à quatorze heures trente, les Membres de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E de la Canche se sont réunis à la salle de la maison du bois à Auchy les Hesdin, sous la présidence de Monsieur Roger PRUVOST. Etaient présents :

Collège des élus :

Monsieur Ghislain TETARD, représentant le Conseil Régional des Hauts-de-France ; **Madame Blandine DRAIN**, représentant le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ; **Monsieur Bernard BAYOT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Freddy BLOQUET**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Lucien BONVOISIN**, représentant la communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Gérard BONIFACE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Damien BRICOUT**, représentant de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Claude DARQUE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean-Claude DESCHARLES**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Pascal DERAY**, représentant de la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean LEBAS**, représentant la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois et ayant pouvoir de **Monsieur Jean-François ROUSSEL** ; **Monsieur Marcel LECLERCQ**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Gérard LEFEBVRE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Michel MASSART**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe PIQUET**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Roger PRUVOST**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Richard SKOWRON**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ;

Collège des usagers :

Messieurs Bruno ROUSSEL et Sébastien BOCQUILLON, représentants la Chambre d'Agriculture ; **Monsieur Alain DELATTRE**, représentant la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais ; **Madame Noémi HAVET**, représentante du Comité Régional de la Propriété Forestière du Nord-Pas-de-Calais - Picardie ; **Monsieur Jean-Charles BRUYELLE**, représentant la Fédération Régional Nord Nature Environnement et ayant pouvoir de **Madame Mariette VANBRUGGHE** représentante du **GDEAM** ; **Monsieur Alain WARD**, délégué titulaire représentant le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais ; **Monsieur Pierre-Marie DUSANNIER**, représentant l'Association syndicale autorisée de drainage Canche Authie ; **Monsieur David VERHILLE**, représentant la société VEOLIA ; **Monsieur Christian MARTIN** représentant l'Association pour la sauvegarde et la valorisation des moulin ; **Messieurs Benjamin BIGOT et David ROLLAND** représentants la Fédération Départementale Chasseurs du Pas-de-Calais ; **Monsieur Régis DELABEAU** représentant l'Association Consommation, Logement et Cadre de vie du Pas-de-Calais ;

Collège des Administrations :

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais représenté par **Monsieur Julien JEDELE** ; **Monsieur Etienne DUBAILLE**, représentant Délégation Manche - Mer du Nord - Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres ; **Monsieur Ludovic LEMAIRE et Madame Annabelle MORMENTYN** représentants l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ; **Monsieur Laurent LEJEUNE**, représentant le Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie ainsi que la DREAL des Hauts-de-France ; **Monsieur Julien JEDELE**, représentant la DDTM Pas-de-Calais ; **Monsieur Benoist HITIER**, représentant l'IFREMER de Boulogne-sur-Mer ; **Madame Peggy SARGIAN**, représentant le Parc Naturel Marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale ; **Monsieur Philippe ROSAN**, représentant l'Agence Française pour la Biodiversité du Pas-de-Calais ;

Absents excusés :

Mme Maryse JUMÉZ, le représentant de l'ARS.

Autres présents :

Monsieur Cyril CONGY,

- Nombre de délégués en exercice : 56
- Nombre de membres présents : 41
- Nombre de pouvoirs : 2

Validation du rapport d'activités de la CLE pour l'année 2016-2017

Le rapport d'activités est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du rapport d'activités.

Résultats du vote :

Le rapport d'activités 2016-2017 est validé par la CLE à l'unanimité.

Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE

Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Validation du tableau de bord du SAGE 2013-2014

Le tableau de bord des indicateurs du SAGE 2015-2016 est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du tableau de bord.

Résultats du vote :

Le tableau de bord 2015-2016 est validé par la CLE à l'unanimité.

Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Election du Président de la CLE

Compte-tenu du souhait de Monsieur Roger Pruvost, de mettre fin à son mandat de président et pour faire suite à l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2017 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche, les membres du collège des élus procèdent à l'élection du Président de la CLE.

Monsieur Ghislain Tétard présente sa candidature pour succéder à Monsieur Pruvost.

Après avoir procédé à l'appel des membres du collège des élus, les candidats sont appelés à se faire connaître. Monsieur Ghislain Tétard, Conseiller Régional, présente sa candidature pour succéder à Monsieur Pruvost.

Aucune autre personne n'est candidat à la présidence.

Le vote est réalisé à bulletin secret.

Membres votants : **Monsieur Ghislain TETARD**, représentant le Conseil Régional des Hauts-de-France ; **Madame Blandine DRAIN**, représentante du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ; **Monsieur Bernard BAYOT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Freddy BLOQUET**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Lucien BONVOISIN**, représentant la communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Gérard BONIFACE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Damien BRICOUT**, représentant de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Claude DARQUE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean-Claude DESCHARLES**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Pascal DERAY**, représentant de la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean LEBAS**, représentant la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois et ayant pouvoir de **Monsieur Jean-François ROUSSEL** ; **Monsieur Marcel LECLERCQ**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Gérard LEFEBVRE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Michel MASSART**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe PIQUET**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Roger PRUVOST**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Richard SKOWRON**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ;

Nombre de votes : 21

Nombre de votant : 20

Nombre de pouvoirs : 1

Résultats :

Vote pour : 20

Vote blanc : 1

Vote nul : 0

Monsieur Ghislain Tétard est élu à la majorité des voix Président de la Commission Locale l'Eau de la Canche.

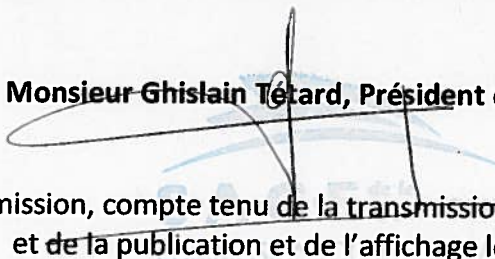


REÇU LE

71 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication et de l'affichage le

Installation des commissions thématiques et de la commission permanente

Les 3 commissions thématiques proposées sont les suivantes :

- **Milieux Aquatiques**
- **Prévention des inondations – Gestion qualitative : Observatoire des pollutions, de l'eau potable et de l'assainissement...**
- **Mise en œuvre, évaluation (indicateurs) et révision du SAGE.**

Pour les élections à la présidence, tous les collèges prennent part au vote.

- 1. Candidature à la présidence de la commission Milieux Aquatiques : Bruno Roussel, représentant au collège des usagers.**

En l'absence d'autre candidat, Bruno Roussel est élu président de la commission Milieux Aquatiques.

- 2. Candidature à la présidence de la commission Inondations – Gestion qualitative, représentant au collège des usagers, Jean-Charles Bruyelle.**

En l'absence d'autre candidat, Jean-Charles Bruyelle est élu président de la commission Inondations-Gestion qualitative.

- 3. Candidature à la présidence de la commission Révision-Evaluation du SAGE : Blandine Drain, représentant le Conseil Départemental au collège des élus.**

En l'absence d'autre candidat, Blandine Drain est élue présidente de la commission révision-évaluation du SAGE.

- **Composition de la commission permanente : y font partie d'office le Président de la CLE, les Présidents des commissions thématiques et le Président du Comité de Baie.**

La nouvelle composition de la Commission Permanente est la suivante :

ELUS	USAGERS	ADMINISTRATION
Marcel LECLERCQ Richard SKOWRON Blandine DRAIN Jean-Claude DARQUE Philippe LEJOSNE Lucien BONVOISIN Jean-Claude DESCHARLES Ghislain TETARD	Thierry FORESTIER Jean-Charles BRUYELLE Bruno ROUSSEL Pierre-Marie DUSANNIER	Agence Française pour la Biodiversité DREAL Agence de l'eau DDTM

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Modification du règlement de la Commission Locale de l'Eau

Le quorum des 2/3 des membres de la CLE étant atteint, une modification aux règles de fonctionnement de la CLE est présentée.

1 - Modification concernant l'article 7 relatif aux commissions thématiques et à la Commission Permanente.

Il est proposé de modifier le dernier alinéa du paragraphe suivant :

Les principales missions de la commission permanente sont les suivantes :

- Information et débats permettant d'aborder de manière plus approfondie une problématique ;
- suivi plus étroit de certains travaux telles que les études et d'élaborer le cas échéant des propositions d'orientation à la Commission dans son ensemble ;
- préparation des dossiers techniques et des séances de la commission ;
- *Examen et rédaction des avis au titre des consultations obligatoires de la CLE, en particulier sur les dossiers de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau ou au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).*

La modification est la suivante : « **La commission permanente sera destinataire des avis formulés par le bureau de la CLE.** »

2 – Modification concernant l'article 8 relatif à la composition, fonctionnement et missions du bureau de la CLE

Il est proposé de supprimer le texte suivant : « *le Président a délégation du Bureau pour signer directement l'avis en question en consultant préalablement les membres de la commission permanente avec un délai de réponse fixé. L'absence de réponse dans le cadre du délai vaudra avis favorable* ».

Et de remplacer par le texte suivant : « **le Président a délégation du Bureau pour signer directement l'avis en question et peut consulter la Commission Permanente** ».

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

21 MARS 2018

62170

MONTREUIL-SUR-MER

Commission Locale de l'Eau de la Canche

Séance plénière du 29 janvier 2018

Délibérations

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la Canche

Réunion du 29 Janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf Janvier à quatorze heures trente, les Membres de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E de la Canche se sont réunis à la salle de la maison du bois à Auchy les Hesdin, sous la présidence de Monsieur Roger PRUVOST. Etaient présents :

Collège des élus :

Monsieur Ghislain TETARD, représentant le Conseil Régional des Hauts-de-France ; **Madame Blandine DRAIN**, représentante du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ; **Monsieur Bernard BAYOT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Freddy BLOQUET**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Lucien BONVOISIN**, représentant la communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Gérard BONIFACE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Damien BRICOUT**, représentant de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Claude DARQUE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean-Claude DESCHARLES**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Pascal DERAY**, représentant de la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean LEBAS**, représentant la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois et ayant pouvoir de **Monsieur Jean-François ROUSSEL** ; **Monsieur Marcel LECLERCQ**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Gérard LEFEBVRE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Michel MASSART**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philipe PIQUET**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Roger PRUVOST**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Richard SKOWRON**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ;

Collège des usagers :

Messieurs Bruno ROUSSEL et Sébastien BOCQUILLON, représentants la Chambre d'Agriculture ; **Monsieur Alain DELATTRE**, représentant la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais ; **Madame Noémi HAVET**, représentante du Comité Régional de la Propriété Forestière du Nord-Pas-de-Calais - Picardie ; **Monsieur Jean-Charles BRUYELLE**, représentant la Fédération Régional Nord Nature Environnement et ayant pouvoir de **Madame Mariette VANBRUGGHE** représentante du GDEAM ; **Monsieur Alain WARD**, délégué titulaire représentant le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais ; **Monsieur Pierre-Marie DUSANNIER**, représentant l'Association syndicale autorisée de drainage Canche Authie ; **Monsieur David VERHILLE**, représentant la société VEOLIA ; **Monsieur Christian MARTIN** représentant l'Association pour la sauvegarde et la valorisation des moulin ; **Messieurs Benjamin BIGOT et David ROLLAND** représentants la Fédération Départementale Chasseurs du Pas-de-Calais ; **Monsieur Régis DELABEAU** représentant l'Association Consommation, Logement et Cadre de vie du Pas-de-Calais ;

Collège des Administrations :

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais représenté par **Monsieur Julien JEDELE** ; **Monsieur Etienne DUBAILLE**, représentant Délégation Manche - Mer du Nord - Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres ; **Monsieur Ludovic LEMAIRE et Madame Annabelle MORMENTYN** représentants l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ; **Monsieur Laurent LEJEUNE**, représentant le Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie ainsi que la DREAL des Hauts-de-France ; **Monsieur Julien JEDELE**, représentant la DDTM Pas-de-Calais ; **Monsieur Benoist HITIER**, représentant l'IFREMER de Boulogne-sur-Mer ; **Madame Peggy SARGIAN**, représentant le Parc Naturel Marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale ; **Monsieur Philippe ROSAN**, représentant l'Agence Française pour la Biodiversité du Pas-de-Calais ;

Absents excusés :

Mme Maryse JUMÉZ, le représentant de l'ARS.

Autres présents :

Monsieur Cyril CONGY,

Nombre de délégués en exercice : 56

Nombre de membres présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2

Validation du rapport d'activités de la CLE pour l'année 2016-2017

Le rapport d'activités est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du rapport d'activités.

Résultats du vote :

Le rapport d'activités 2016-2017 est validé par la CLE à l'unanimité.

Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le ~~et de la publication et de l'affichage le~~



REÇU LE

7 1 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Validation du tableau de bord du SAGE 2013-2014

Le tableau de bord des indicateurs du SAGE 2015-2016 est joint à la présente délibération.

L'avis de l'assemblée est sollicité pour la validation du tableau de bord.

Résultats du vote :

Le tableau de bord 2015-2016 est validé par la CLE à l'unanimité.

Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. TETARD', written over a faint background watermark.

Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le



REÇU LE

7 1 MAR. 2018

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Election du Président de la CLE

Compte-tenu du souhait de Monsieur Roger Pruvost, de mettre fin à son mandat de président et pour faire suite à l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2017 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche, les membres du collège des élus procèdent à l'élection du Président de la CLE.

Monsieur Ghislain Tétard présente sa candidature pour succéder à Monsieur Pruvost.

Après avoir procédé à l'appel des membres du collège des élus, les candidats sont appelés à se faire connaître. Monsieur Ghislain Tétard, Conseiller Régional, présente sa candidature pour succéder à Monsieur Pruvost.

Aucune autre personne n'est candidat à la présidence.

Le vote est réalisé à bulletin secret.

Membres votants : **Monsieur Ghislain TETARD**, représentant le Conseil Régional des Hauts-de-France ; **Madame Blandine DRAIN**, représentante du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ; **Monsieur Bernard BAYOT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Freddy BLOQUET**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Lucien BONVOISIN**, représentant la communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Gérard BONIFACE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Damien BRICOUT**, représentant de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Claude DARQUE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean-Claude DESCHARLES**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Pascal DERAY**, représentant de la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Jean LEBAS**, représentant la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois et ayant pouvoir de **Monsieur Jean-François ROUSSEL** ; **Monsieur Marcel LECLERCQ**, représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Gérard LEFEBVRE**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Michel MASSART**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Philippe PIQUET**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Roger PRUVOST**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ; **Monsieur Richard SKOWRON**, représentant l'Association des Maires du Pas de Calais ;

Nombre de votes : 21

Nombre de votant : 20

Nombre de pouvoirs : 1

Résultats :

Vote pour : 20

Vote blanc : 1

Vote nul : 0

Monsieur Ghislain Tétard est élu à la majorité des voix Président de la Commission Locale l'Eau de la Canche.

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE

Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTEUIL-sur-MER

Installation des commissions thématiques et de la commission permanente

Les 3 commissions thématiques proposées sont les suivantes :

- **Milieux Aquatiques**
- **Prévention des inondations – Gestion qualitative : Observatoire des pollutions, de l'eau potable et de l'assainissement...**
- **Mise en œuvre, évaluation (indicateurs) et révision du SAGE.**

Pour les élections à la présidence, tous les collèges prennent part au vote.

- 1. Candidature à la présidence de la commission Milieux Aquatiques : Bruno Roussel, représentant au collège des usagers.**

En l'absence d'autre candidat, Bruno Roussel est élu président de la commission Milieux Aquatiques.

- 2. Candidature à la présidence de la commission Inondations – Gestion qualitative, représentant au collège des usagers, Jean-Charles Bruyelle.**

En l'absence d'autre candidat, Jean-Charles Bruyelle est élu président de la commission Inondations-Gestion qualitative.

- 3. Candidature à la présidence de la commission Révision-Evaluation du SAGE : Blandine Drain, représentant le Conseil Départemental au collège des élus.**


En l'absence d'autre candidat, Blandine Drain est élue présidente de la commission révision-évaluation du SAGE.

- **Composition de la commission permanente : y font partie d'office le Président de la CLE, les Présidents des commissions thématiques et le Président du Comité de Baie.**

La nouvelle composition de la Commission Permanente est la suivante :

ELUS	USAGERS	ADMINISTRATION
Marcel LECLERCQ Richard SKOWRON Blandine DRAIN Jean-Claude DARQUE Philippe LEJOSNE Lucien BONVOISIN Jean-Claude DESCHARLES Ghislain TETARD	Thierry FORESTIER Jean-Charles BRUYELLE Bruno ROUSSEL Pierre-Marie DUSANNIER	Agence Française pour la Biodiversité DREAL Agence de l'eau DDTM

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

21 MAR. 2018

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Modification du règlement de la Commission Locale de l'Eau

Le quorum des 2/3 des membres de la CLE étant atteint, une modification aux règles de fonctionnement de la CLE est présentée.

1 - Modification concernant l'article 7 relatif aux commissions thématiques et à la Commission Permanente.

Il est proposé de modifier le dernier alinéa du paragraphe suivant :

Les principales missions de la commission permanente sont les suivantes :

- Information et débats permettant d'aborder de manière plus approfondie une problématique ;
- suivi plus étroit de certains travaux telles que les études et d'élaborer le cas échéant des propositions d'orientation à la Commission dans son ensemble ;
- préparation des dossiers techniques et des séances de la commission ;
- *Examen et rédaction des avis au titre des consultations obligatoires de la CLE, en particulier sur les dossiers de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau ou au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).*

La modification est la suivante : « **La commission permanente sera destinataire des avis formulés par le bureau de la CLE.** »

2 – Modification concernant l'article 8 relatif à la composition, fonctionnement et missions du bureau de la CLE

Il est proposé de supprimer le texte suivant : « *le Président a délégation du Bureau pour signer directement l'avis en question en consultant préalablement les membres de la commission permanente avec un délai de réponse fixé. L'absence de réponse dans le cadre du délai vaudra avis favorable* ».

Et de remplacer par le texte suivant : « **le Président a délégation du Bureau pour signer directement l'avis en question et peut consulter la Commission Permanente** ».

Monsieur Ghislain Tétard, Président de la CLE



Certifié exécutoire par le Président de la Commission, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication et de l'affichage le

REÇU LE

21 MAR. 2018



SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER